

**SYNDICAT MIXTE DU PORT DE COMMERCE
ROCHEFORT / TONNAY-CHARENTE**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt-et-un, le dix-neuf mars à quatorze heures,

Le Comité Syndical dûment convoqué le 12 mars 2021, s'est réuni, en session ordinaire dans la Salle Polynumérique à Rochefort, sous la présidence de Monsieur Gérard PONS.

Etaient présents :

Membres du Comité syndical	Présent(e)	Excusé(e)
M. Gérard PONS (ne prend pas part au vote)	X	
Mme Caroline CAMPODARVE-PUENTE		X
M. Christian BRANGER	X	
Mme Marie-Pierre QUENTIN		X
Mme Marie-Chantal PERIER	X	
Mme Michèle BAZIN		X
M. Alain BURNET	X	
M. Hervé BLANCHE	X	
M. Emmanuel ECALE		X
M. Sébastien BOURBIGOT	X	

Autres que Membres du Comité syndical (Ils n'ont pas de voix délibératives)	Présent(e)	Excusé(e)
Mme. Marie-Anne MARCHAND - Payeur départemental	X	
M. Olivier TREGRET - CARO		X
Mme Camille COUSSY-VETEL - CARO		X
M. Guillaume METAYER - Conseil départemental		X
Mme Emilie TROADEC – Conseil départemental		X
Mme Céline VIRON – Syndicat Mixte	X	

Nombre de Membres en exercice :	10
Nombre de Membres présents :	6
Nombre de suffrages exprimés :	5
Votes Pour :	5
Votes Contre :	0
Abstention :	0

N° 2021/05

OBJET : Vote du compte administratif 2020 et des restes à réaliser sur 2021

Considérant le Code Général des Collectivités Territoriales,
 Considérant l'instruction budgétaire M4,
 Considérant le budget primitif et la décision modificative de l'exercice 2019,
 Considérant le compte de gestion 2019 établi par le comptable public,
 Considérant la présentation du compte administratif 2019 ci-jointe,
 Considérant l'état des restes à réaliser en dépenses d'investissement,
 Après en avoir délibéré,
 le Comité Syndical

DECIDE :

1°) D'approuver le compte administratif 2020 et d'arrêter ainsi les comptes,

Investissement

Dépenses	Prévu :	6 465 898,56
	Réalisé :	4 123 581,63
	Reste à réaliser :	1 458 593,84

Recettes	Prévu :	6 465 898,56
	Réalisé :	4 725 143,36
	Excédent reporté	1 077,90
	Total réalisé	4 726 221,26
	Reste à réaliser :	1 260 545,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 619 605,52
	Réalisé :	1 019 875,34

Recettes	Prévu :	1 619 605,52
	Réalisé :	1 234 163,54
	Excédent reporté	356 120,87
	Total réalisé	1 590 284,41

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	602 639,63
Fonctionnement :	570 409,07
Résultat global :	1 173 048,70

Adopté à l'unanimité, ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le 1^{er} Vice-Président du Syndicat Mixte
du port de commerce
de Rochefort/Tonnay-Charente
Sébastien BOURBIGOT

TELETRANSMIS AU CONTROLE DE LEGALITE
Sous le N° 017 – 200073690 – 2021 <u>031</u> <u>9</u> – <u>2202105 V2</u> – <u>DE</u>
Accusé de Réception Préfecture Reçu le : <u>07 / 05 / 2021</u>
Publié ou Notifié le : : <u>10 / 05 / 2021</u>

